

STAGES À EUROJUST

Présentation

Les stages auront lieu au siège d'Eurojust à La Haye, Pays-Bas. Les participants seront affectés au Bureau National de leur Etat membre et participeront au travail quotidien de ces bureaux, en particulier en traitant des dossiers et/ou des projets sous la supervision du Membre National. Les participants pourront également prendre part à d'autres activités d'Eurojust (réunions plénières du Collège, réunions stratégiques, réunions de coordination, réunions d'équipe).

Durée

La durée des stages à Eurojust varie de 3 à 4 mois selon les bureaux nationaux. Veuillez trouver ci-dessous une liste indicative des bureaux nationaux offrant une possibilité de stage et la durée du stage pour chacun d'entre eux. Veuillez noter que la durée de stage dans chacun des bureaux nationaux est susceptible de changements.

3 mois	4 mois
Bureau National autrichien	Bureau National belge
Bureau National tchèque	Bureau National bulgare
Bureau National lituanien	Bureau National finnois
Bureau National polonais	Bureau National français
Bureau National portugais	Bureau National allemand
Bureau National roumain	Bureau National grec
Bureau National espagnol	Bureau National hongrois
	Bureau National italien
	Bureau National slovaque
	Bureau National slovène

Conditions

- Etre un procureur ou un juge (de préférence juge d'instruction) en exercice dans un Etat membre de l'UE
- Travailler à un niveau du système national où interviennent les commissions rogatoires et autres formes de coopération judiciaire en matière pénale
- Avoir au moins trois ans d'expérience pratique dans le domaine du droit pénal

Nombre de places disponibles

20

Calendrier

Novembre-Décembre 2017	Période de candidature
Janvier-Février 2018	Sélection des candidats par Eurojust
Mars-Décembre 2018	Mise en œuvre des stages (tous les stages doivent avoir été réalisés au 31 décembre 2018)

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 120 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée du stage.

STAGES À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les stages auront lieu à la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg. Les stagiaires REFJ seront affectés dans le cabinet d'un membre de l'une des juridictions qui composent la CJUE. Leurs tâches varieront en fonction des besoins de chaque membre, mais ils seront appelés, en particulier, à assister le membre concerné dans le traitement des dossiers pour lesquels ce dernier aura été nommé juge rapporteur ou avocat général. Ils ne participeront pas aux délibérations de ces juridictions.

Durée

- 6 mois (à partir du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au 28 février 2019)
ou
- 10 mois (à partir du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au 30 juin 2019)

NB : La durée du stage initialement convenue ne pourra être prolongée dans le cadre du régime financier REFJ

Conditions

- Être un juge ou un procureur d'un Etat membre de l'UE
- Avoir au moins un an d'expérience en tant que juge ou procureur
- Être familiarisé avec le droit de l'UE
- Les candidats doivent avoir un niveau adéquat de la langue française pour être en mesure d'appuyer les membres du Cabinet dans le traitement des dossiers et dans la rédaction de décisions
- La bonne connaissance d'une autre langue de l'UE est également requise

Nombre de places disponibles

15

Calendrier

Novembre-Décembre 2017	Période de candidature
Janvier-Avril 2018	Sélection des candidats par la CJUE
Avril-Mai 2018	Notification des participants sélectionnés par le REFJ
Mai-Septembre 2018	Préparation des candidats sélectionnés en vue du stage
1er Septembre 2018	Début du stage

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 120 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée du stage.

STAGES A LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les stages auront lieu à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, à Strasbourg, France. Les participants seront intégrés au Greffe de la Cour et auront pour tâche principale de traiter des requêtes individuelles qui se rapportent au système du pays dont ils sont ressortissants en anglais ou français. Ils assureront en particulier le traitement des requêtes à rejeter par la Cour pour non-respect des conditions de recevabilité. Leurs tâches consisteront à :

- Examiner et traiter les requêtes conformément aux procédures et directives internes de la Cour ; les requêtes traitées comprendront en particulier des affaires à priori irrecevables et des affaires pouvant être traitées de manière standard ;
- Rédiger des décisions, comptes rendus, rapports, notes et autres documents;
- Assurer la correspondance avec les requérants, et le cas échéant, avec les Etats et parties tierces ;
- Renseigner les requérants sur les conditions de recevabilité des requêtes et leur fournir toute information pertinente;
- Assurer une analyse juridique et assister les juristes expérimentés dans la préparation des affaires en vue de l'examen par la Cour et dans la rédaction des arrêts et décisions de Chambre; assister aux sessions de la Cour;
- Mener des études et recherches relatives à la jurisprudence de la Cour et au droit national ainsi qu'en matière de droit comparé et international.

NOTE : Les participants pourront également être assignés à la Division Recherche de la Cour. Dans ce cas, ils consacreront plus de temps aux travaux et projets de recherche. Cela inclut en particulier :

- Fournir des contributions aux rapports comparatifs de recherche concernant la loi nationale ou les lois dépendant de la connaissance de langues et de systèmes juridiques différents
- Aider ou préparer des rapports de recherche sur les thèmes demandés dans le domaine du droit jurisprudentiel, du droit international ou légal comparatif de la Cour dans le délai fixé.
- Écrire (comme l'auteur et le coauteur) des rapports comparatifs légaux de recherche sous supervision
- Actualiser des rapports existants sur des thèmes différents. Les rapports de recherche sont confidentiels, mais les résultats figurent dans les jugements et s'y réfèrent.

Les juristes de cette division suivent également les développements pertinents dans le domaine des Droits de l'Homme au Conseil de l'Europe ainsi que dans d'autres organisations internationales et au niveau national.

Durée

12 mois (du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019)

Conditions

- Être un juge (administratif ou judiciaire) ou un procureur
- Avoir entre 7 et 10 ans d'expérience professionnelle
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue anglaise ou française (capacité à rédiger des décisions dans l'une ou l'autre de ces langues).

Nombre de places disponibles

15

Calendrier

Novembre-Décembre 2017	Période de candidature
Janvier-Avril 2018	Sélection des candidats par la CEDH
Avril-Mai 2018	Notification des participants sélectionnés par le REFJ
Mai-Septembre 2018	Préparation des candidats sélectionnés en vue du stage
1er Septembre 2018	Début du stage

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 120 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée du stage.